



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TDF

Question écrite n° 100299

Texte de la question

M. Romain Colas attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication au sujet de la situation de l'émetteur de radiodiffusion d'Allouis dont l'arrêt est prévu fin 2016, dans le but de permettre à Radio France de réaliser des économies budgétaires. L'arrêt de cet émetteur grandes ondes pose de nombreuses questions aussi bien en termes d'accession à l'information que sur un plan stratégique. Assurant la diffusion des programmes de France Inter en grandes ondes (162 kHz), l'arrêt de son fonctionnement aurait pour conséquence immédiate de restreindre fortement la possibilité d'écouter France Inter, que ce soit à l'étranger où la réception FM est inexistante ou dans certaines parties du territoire national encore très mal couvertes par la bande FM. Par ailleurs, la puissance de l'émetteur d'Allouis est telle qu'il est le seul à pouvoir assurer une couverture complète de l'ensemble du territoire national, avec une totale fiabilité de sa réception y compris dans des enceintes confinées. Cette capacité, qui lui confère un caractère hautement stratégique, fait partie du dispositif national d'alerte, notamment parce qu'il est l'émetteur officiel permettant d'obtenir des informations en cas de catastrophe naturelle ou technologique. Il assure également l'émission d'un signal horaire, calé sur l'Observatoire de Paris, qui est utilisée dans de nombreuses applications civiles et militaires, qu'elles soient industrielles ou sécuritaires. Répondant à une mission de service public et assurant une véritable continuité territoriale, cette émission de l'heure permet de synchroniser efficacement et gratuitement plus de 300 000 bases de temps dans des secteurs aussi stratégiques que le contrôle du trafic aérien, le transport ferroviaire, les centrales nucléaires, le contrôle du trafic routier, ainsi que dans de nombreuses applications publiques comme la gestion de l'éclairage public d'un grand nombre de communes françaises, la synchronisation des horodateurs ou la mise à l'heure des horloges d'édifices publics et des gares. Au regard de ces nombreux éléments, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre, en collaboration avec ses collègues de l'intérieur et de la défense, afin d'assurer la nécessaire continuité des services rendus par l'émetteur TDF grandes ondes d'Allouis.

Données clés

Auteur : [M. Romain Colas](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100299

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2016](#), page 8967

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)